



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# CENTRE VILLE

-----

*Compte rendu du* : 05/02/2021 – Hôtel de Ville -  
Ancienne salle du Conseil Municipal

**1 . Evolution de la participation citoyenne – association des  
membres à la réflexion**

**2 . Budgets participatifs :**  
\* Projets 2019 – point d'étape  
\* Appel à projets 2021

**3 . Temps d'échange**



## COMMISSIONS DE QUARTIER

CO-CONSTRUIRE LA VILLE

CENTRE-VILLE

### LISTE DES MEMBRES

#### COLLÈGE DES HABITANTS

##### PERSONNES RESSOURCES

- 1 Marie-Claude DELAMARCHE - **Excusée**
- 2 Jean-Jacques VERPILLOT

##### JEUNES

- 3 Kenza EL HADJ SAID - **Absente**
- 4 Ambrine MOHAMED - Coprésidente habitante suppléante - **Absente**

##### HABITANTS

- 5 Charles AVENA
- 6 Marie BORDAT
- 7 Daniel AYMES
- 8 Mathieu CHANLIAU
- 9 Claire SAINCE
- 10 Alain DALOZ
- 11 Franck DUBOIS
- 12 Martine GIRAUD
- 13 Bruno GOBBER
- 14 Claude GELIN - **Excusé**
- 15 Nicole LABORIER - **Absente**
- 16 Alice HUSSAMI
- 17 Stéphanie MAYADE - **Excusée**
- 18 Juliette ESCALIER - **Excusée**
- 19 Claude NOEL
- 20 Eric VERDAIME
- 21 Camille SOLIGO
- 22 Elodie DOLBEAU
- 23 Baptiste BOUDAULT - **Absent**

#### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Association les Visiteurs de malades dans les Hôpitaux
- 2 Association Les Amis du 7 - **Absent**
- 3 Association France Alzheimer Côte d'Or
- 4 Association Le Cercle Laïque Dijonnais
- 5 Hisler Dijon/Librairie Grangier - **Absent**
- 6 Association Les conciliateurs de justice et de la Cour d'Appel de Dijon
- 7 Association Académie des Sciences Arts et Belles Lettres - **Absent**
- 8 Association Artisans du Monde - **Excusée**

#### COLLÈGE DES ÉLUS

- 1 Nathalie KOENDERS, Coprésidente élue titulaire
- 2 Catherine DU TERTRE, Coprésidente élue suppléante
- 3 Dominique MARTIN-GENDRE
- 4 Jean-Paul DURAND - **Excusé**
- 5 Claire VUILLEMIN
- 6 Patrice CHATEAU - **Absent suite « erreur/omission de convocation »**

#### COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

- 1 François BELORGEY - Coprésident habitant titulaire
- 2 Guillaume CHARBONNEAU
- 3 Daniel DESPREZ - **Excusé**
- 4 Christiane GINDRE - **Absente**
- 5 Isabelle LARAQUE

**Nathalie KOENDERS**, coprésidente élue de la commission, remercie les membres présents puis laisse la parole à **François BELORGEY**, coprésident habitant, qui procède à l'appel.

### Préambule :

**Nathalie KOENDERS** souligne que c'est avec un grand plaisir qu'elle retrouve les membres de la commission de quartier centre-ville en ce début d'année malgré la situation sanitaire qui reste compliquée. C'est pour cette raison que le public n'a pas été autorisé à y participer. Elle rappelle que les dernières commissions de quartier se sont réunies en juin 2019. Eu égard à la situation sanitaire, les élections municipales ont été repoussées en juin 2020. Depuis, une nouvelle équipe municipale est en place. Elle en profite pour saluer et remercier **Christophe AVENA**, nouvel adjoint délégué à la démocratie participative, à la sécurité civile et plan de sauvegarde. La municipalité a alors décidé de proposer aux membres de prolonger leur mandat au sein des commissions de quartier pour une durée d'un an.

Puis, **Nathalie KOENDERS** souhaite la bienvenue aux deux nouvelles élues de la commission de quartier et leur propose de se présenter : **Claire VUILLEMIN**, nouvelle élue au Conseil Municipal et Conseil Métropolitain de Dijon pour le groupe de l'opposition « Agir pour Dijon » et **Catherine DU TERTRE**, conseillère municipale de la majorité pour le groupe du Modem.

**Nathalie KOENDERS** revient sur le Conseil Municipal extraordinaire dédié à la COVID qui s'est tenu début février afin d'informer la population, non seulement des mesures prises par la Ville de Dijon pour y faire face, mais aussi informer sur la crise, les chiffres, la situation de manière plus globale au niveau de la Ville et du Département. Pour la première fois, **le Préfet, Monsieur SUDRY** ainsi que **le Directeur de l'Agence Régionale de Santé** participaient à un Conseil Municipal. Le rapport qui a été présenté en séance a été envoyé aux membres des commissions de quartier. Il présente l'ensemble des mesures prises par la Ville afin de soutenir les acteurs touchés : familles, artisans, commerçants, restaurateurs...

*Depuis mars 2020, la Ville de Dijon et la Métropole sont à pied d'œuvre pour faire face à la crise qui n'est pas seulement sanitaire mais aussi économique et sociale.*

**Une crise sociale :** Pour y faire face, la Ville de Dijon a mis en place des mesures à hauteur de 1,3 millions d'euros. Le budget des aides financières du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a augmenté. De nombreuses familles et de jeunes sont touchés. Certains ont perdu leur emploi : baby sitting... Le nombre de bénéficiaires du secours populaire, de la banque alimentaire ne cesse d'augmenter avec des publics qu'ils ne connaissaient pas.

- Dans un souci d'équité, la Ville a décidé de diminuer le coût des repas pris dans les restaurants scolaires pour les familles les plus modestes, plus durement touchées que les autres.

- Les aides pour le paiement des licences sportives ont été augmentées pour aider les familles mais aussi les clubs et associations sportives. En effet, les adhérents n'ont pas renouvelé leurs licences, des manifestations ont été annulées alors que celles-ci sont sources de recettes.

- Le dispositif pour l'octroi des bourses municipales étudiantes a été élargi et, à la rentrée, plus de 100 contrats d'apprentis seront proposés. L'apprentissage concerne des niveaux avant et post bac.

**Une crise économique :** Un fonds métropolitain de soutien aux entreprises et aux commerces en difficulté a été mis en place depuis l'été 2020. Il vient en complément des aides apportées par l'État et la Région. Les commerces et les entreprises peuvent ainsi recevoir jusqu'à 15 000 euros d'aides directes. De plus, l'exonération de toutes les taxes de voirie a été votée : les terrasses, les étalages... cela touche particulièrement les cafés, les restaurants et les hôtels en raison des périodes de fermetures imposées.

- **Concernant les masques :** **François REBSAMEN**, avec d'autres maires de grandes communes, ont œuvré pour que la population puisse être dotée de masques gratuitement. C'est ainsi que 2 masques lavables et 2 masques chirurgicaux ont été distribués. Il faut rappeler qu'au début de la crise, les masques étaient une denrée rare.

- **La campagne de vaccination :** La Ville de Dijon a déployé des dispositifs pour mettre en place la campagne de vaccination gérée par l'État afin de vacciner les personnes de plus de 75 ans : salle Devosge et dans des tribunes du stade Gaston Gérard. **Nathalie KOENDERS** remercie le Président du DFCO pour la mise à disposition des tribunes car, même si le bâtiment appartient à la Ville, le DFCO en assure la gestion et paie des loyers.

Enfin, **Nathalie KOENDERS** souligne la résilience de la population. Les Dijonnaises et les Dijonnais ont été respectueux. Alors que la région BFC était l'une des plus touchées, elle est passée sous le seuil de la moyenne nationale. De plus, il faut se féliciter de la capacité d'innovation, d'inventivité des commerçants, des associations et des habitants. La plateforme *je participe.fr* a évolué afin de permettre aux habitants de partager leurs élans de solidarité pour les plus démunis.

Elle conclut en ajoutant qu'il faudra tirer les leçons de cette crise sanitaire, économique et sociale et étudier les dispositions à prendre pour l'avenir. Des choix et des interrogations devront être posés et notamment sur l'indépendance de la France au niveau industriel.

## I – ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE – ASSOCIATION DES MEMBRES A LA RÉFLEXION

**Nathalie KOENDERS** laisse la parole à **Christophe AVENA**.

**Christophe AVENA** remercie **Nathalie KOENDERS**. Il est honoré d'avoir comme délégation la démocratie participative dans la continuité de **Nathalie KOENDERS**. Il remercie également les membres de la commission de quartier d'avoir accepté de prolonger leur mandat afin de permettre de définir le mandat suivant. Selon lui, ce choix est tout à fait remarquable.

La Ville de Dijon travaille depuis 19 ans sur la démocratie participative. L'évolution est continue et nécessaire. Il sera demandé aux membres de faire un retour sur leurs expériences, de faire des propositions. Il s'agira de définir des moyens permettant une meilleure représentativité de l'ensemble des habitants. Différentes interrogations se posent :

Comment peut-on être toujours au plus près des habitants ? dans chaque quartier ? Être représentatif, permettre à tous de s'exprimer... ?

Il explique que, tout en étant présent, il ne participera pas à l'ensemble des travaux des commissions de quartier mais sera dans l'écoute et pourra répondre à des interrogations afin d'établir une transversalité entre toutes les commissions de quartier. Après avoir reçu les coprésidents habitants, il a constaté que, même si chacun fait partie d'un quartier, le sentiment d'appartenance à la Ville est prégnant pour trouver des projets communs et son rôle sera de lier toutes les idées.

Concernant la situation sanitaire, il est optimiste de nature et les mesures mises en place par la Ville de Dijon pour les centres de vaccination sont importantes. Elles permettront de répondre à la demande de vaccination à la hauteur du nombre de vaccins disponibles. Il a récemment visité le centre de vaccination salle Devosge. Il est fier d'être Dijonnais car tout y est parfaitement organisé, structuré, tant la capacité à répondre à la demande que les moyens humains déployés pour faire face à la situation.

Selon **François BELORGEY**, chacun doit apporter sa pierre à l'édifice pour faire évoluer les commissions de quartier. Souvent, les membres siègent depuis longtemps et il est difficile de faire émerger de nouvelles idées alors même que l'on sent que le dispositif a besoin de trouver un nouveau souffle.

Pour **Christophe AVENA**, Dijon a su faire progresser et faire évoluer les instances de participation face aux attentes des habitants. Le rôle des habitants sera de construire un dispositif correspondant aux attentes de chacun.

**Isabelle LARAQUE** pense que la situation sanitaire fera évoluer, de fait, les commissions de quartier. Rien ne sera plus comme avant et les attentes seront sans doute plus fortes.

**Christophe AVENA** ajoute que toutes les villes n'ont pas l'expérience de Dijon et le recul permettant d'impulser les évolutions nécessaires.

**Jean-Jacques VERPILLOT** ajoute que la commission de quartier centre-ville est spécifique. En effet, elle est soumise à des contraintes que ne connaissent pas les autres quartiers et notamment celles imposées par son cœur historique soumis à l'Architecte des Bâtiments de France. Enfin, il ajoute que la somme allouée aux budgets participatifs n'a pas augmenté.

**Nathalie KOENDERS** répond que l'on doit s'en féliciter. En effet, le budget, en raison de la situation économique particulièrement difficile, aurait pu diminuer.



**Christophe AVENA** ajoute que le Conseil Municipal a acté l'ouverture des budgets participatifs aux dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'une évolution majeure qui ouvre de nouvelles perspectives.

Selon **Jean-Jacques VERPILLOT**, les commissions de quartier ont parfois du mal à trouver un terrain d'entente. Par exemple, des aménagements avenue Maréchal Fauconnet n'ont pas pu être réalisés faute d'accord entre les deux commissions concernées.

**Nathalie KOENDERS** ajoute que, lorsque des projets sont votés et que l'enveloppe budgétaire allouée est insuffisante, la collectivité complète. Les 360 000 euros alloués aux commissions de quartier sont souvent dépassés, notamment en raison des frais de fonctionnement engendrés par les projets réalisés : la maintenance des boîtes à livres, des aires de jeux...

De plus, elle prend pour exemple :

- Le projet du skate park : son budget d'1 million d'euros a très largement dépassé les budgets alloués par les commissions de quartier (10 000 euros pour la commission centre-ville).

- Le mur de la Banque de France : l'idée de faire tomber le mur a germé au cours d'une balade urbaine organisée par la commission de quartier centre-ville. En lien avec la Banque de France, c'est la collectivité, qui, à hauteur de 100 000 €, a financé ce projet.

- Les arceaux vélos, l'équipement urbain sont pris sur le budget de la Ville.

**Christophe AVENA** rappelle l'importance de traiter toutes ces questions de projets inter-commissions dans la transversalité. Selon lui, il ne faut pas dissocier les commissions de quartier de la Ville de Dijon. Il faut être en capacité d'avoir des projets communs.

**Un membre** demande si, pour des projets à l'échelle de la Ville, les commissions de quartier pourraient être des espaces référents et représentatifs de leurs quartiers ? Les élus pourraient échanger avec les membres, sous une forme participative, afin de recueillir leurs avis. Chaque commission de quartier pourrait être un relais et refléter ce que pensent l'ensemble des habitants du quartier. Il prend pour exemple le schéma global de la circulation des vélos qui concerne toute la population.

**Nathalie KOENDERS** répond que le schéma cyclable n'est peut être pas un bon exemple car, dans ce cas précis, les associations sensées représenter les usagers sont consultées : EVAD, Cyclo tourisme...

**Christophe AVENA** ajoute que la redéfinition du dispositif en lien avec les membres des commissions de quartier a pour but d'aborder ce type de réflexion : comment est ce que l'on construit ? Il explique que la représentation citoyenne est différente de l'exécutif, c'est à dire du fait d'être élu avec un programme. Quand on est élu avec un programme, on déroule le programme pour lequel on a été élu mais il n'empêche que la participation citoyenne à ses grands projets structurants doit avoir une existence. La question qui est posée aux membres sur ce nouveau mandat c'est bien : comment peut-on être le plus représentatif et comment cette fusion entre les projets structurants et la participation citoyenne peut-elle être mise en place ?

**Nathalie KOENDERS** termine en précisant que, dans le cadre de la réflexion sur l'évolution de la participation citoyenne, **François REBSAMEN** a annoncé que la municipalité souhaitait mettre en place une convention/commission citoyenne locale sur le développement durable. Pour l'instant, son nom, l'implication des commissions de quartier ne sont pas définis. Il ne s'agira pas de dupliquer ce qui se fait au niveau national mais c'est le choix de la municipalité pour la ville que l'on veut construire à l'horizon 2050, d'impliquer les habitants, les associations à des grands projets structurants comme l'hydrogène, l'urbanisme, le projet mené à Fontaine d'Ouche. **Nathalie KOENDERS** précise qu'elle suivra ce projet dans le cadre de sa délégation climat et transition écologique. Dans le cadre du travail mené pour le projet Dijon Capitale Verte Européenne, elle s'est aperçue qu'il y avait une méconnaissance des projets structurants menés par la ville qui luttent contre le changement climatique. Il y a deux volets :

- L'adaptation : îlots de fraîcheur, plantations d'arbres... mais aussi

- La lutte contre le changement climatique

Cette instance pourra l'expliquer. Il ne s'agira pas d'informations descendantes mais d'une histoire à construire ensemble pour la ville de demain.

Le travail est en cours et la Ville s'appuiera sur un cabinet extérieur afin d'avoir un regard neuf et ainsi donner une nouvelle impulsion.

## II – BUDGETS PARTICIPATIFS

### Retour sur les projets finalisés récemment et Projets 2019 : point d'étape 🌿🌿🌿

#### \* Mise en place de trois agrès sportifs dans le jardin Darcy (7 570 €)

Nathalie KOENDERS souligne qu'ils sont bien utilisés. Ce projet de budget participatif 2018 a été inauguré le mercredi 30 septembre 2020. Trois agrès sportifs ont été installés dans le haut du jardin Darcy, à proximité des tables de jeu d'échecs.



#### \* Mise en place d'une placette de compostage à l'angle de la rue Guillaume Tell et de la rue Henri Vincenot (1 500 €)

Il s'agit de la 77ème installée sur Dijon Métropole.

Suite à l'envie d'un collectif d'habitants désireux de pouvoir composter leurs déchets, ce projet a été réalisé en lien avec la commission de quartier Montchapet, l'association Engrainage qui portera cette placette, l'association Arborescence qui assurera les formations liées au compostage et Dijon Métropole (dispositif compostage partagé de Dijon Métropole).

Cette placette de compostage a été inaugurée le mercredi 23 septembre 2020. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

Sur le square a été installé un ensemble de 4 composteurs de 1300L qui permettent de composter les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, fanes de légumes...). Les 4 bacs ont chacun une utilisation propre, la signalétique en précise l'usage.

\* info technique : les bacs sont fermés par un système de câble avec un cadenas dont le code a été communiqué à la réception du bio-seau. Cette fermeture permet de favoriser la participation et l'investissement des habitants du quartier tout en facilitant la gestion commune de la matière.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*





**Nathalie KOENDERS** ajoute qu'une réflexion devra être engagée avec les associations Arborescence et Engrainage afin d'organiser la gestion et l'utilisation du compost obtenu en raison de l'importante quantité.  
**Catherine DU TERTRE** propose de les mettre en lien avec la légumerie qui devrait voir le jour prochainement.

### \* **Projet d'art graphique sur les containers de la rue Jeannin et de la rue Vaillant (10 000 €)**

**Nathalie KOENDERS** rappelle les contraintes liées à ce projet. En effet, d'un côté il y a les artistes qui souhaitent réaliser un projet en fonction de leur sensibilité artistique et de l'autre côté, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui impose des modalités. Elle ajoute que, même si l'ABF n'a pas encore rendu son avis, elle a souhaité présenter aux membres l'ensemble des projets proposés par les artistes tout en sachant que, in fine, il faudra attendre l'avis et/ou les préconisations de ce dernier. Ensuite, en fonction de la situation sanitaire, le groupe de travail avancera par mail, sondage.. afin de faire un choix.

**Dominique MARTIN-GENDRE**, Adjointe déléguée à la propreté, aux travaux, aux équipements urbains et mobilités rappelle que ce type de projet dissuade les dépôts sauvages de déchets. Elle plaide pour des containers « flashys » et colorés.

**Plusieurs membres** demandent si le même artiste doit obligatoirement peindre les deux containers ? En effet les lieux sont très différents et les artistes pourraient peut être s'adapter et/ou modifier les couleurs, le visuel initial ?

**Nathalie KOENDERS** répond que cela risque d'être compliqué vis à vis du budget alloué à ce projet.

Si le retour se fait par consultation/sondage, **Alice HUSSAMI** propose d'utiliser un logiciel qui respecte les données personnelles.

**Pour mémoire** : Ce projet, issu des budgets participatifs 2019 est porté par l'association **Jeannin Janime (Audrey Sadde)**. L'objectif de celui-ci est de peindre un espace à containers dont la ville de Dijon est propriétaire.

- **Fin 2019** : Un premier groupe de travail est organisé pour définir les contours du projet. Les membres, en accord avec le collectif M.U.R, décident de peindre le mur à l'angle de la rue Saumaise et de la rue Jeannin ainsi que le container à poubelles rue Jeannin.
- **Courant 2020** :
  - \* Suite à l'Assemblée Générale des copropriétaires du mur retenu, ce projet est abandonné. En effet, ces derniers souhaitent imposer une thématique végétale trop contraignante pour les artistes et le collectif M.U.R. se désengage du projet.
  - \* L'association Jeannin Janime souhaite alors revenir à la genèse du projet : Peindre le container devant le Vieux Léon, rue Jeannin et, plutôt que de chercher un autre mur qui retarderait l'avancée du projet, propose de peindre un deuxième container, rue Vaillant, à proximité de la Nef.

\* Un appel à projets est alors lancé auprès de différents artistes avec la consigne suivante de l'Architecte des Bâtiments de France :

« L'ABF émet un accord de principe, sous réserve de compatibilité visuelle des projets de street art avec le contexte patrimonial, notamment rue Vaillant. Cela devra se traduire par l'absence de motifs et de teintes trop contrastés attirant l'œil sur ces édicules techniques, au détriment du patrimoine et du paysage urbains environnant. Autrement dit, viser un traitement graphique plutôt discret, jouant sur la subtilité, la nuance et la finesse plutôt que sur le "tape-à-l'œil". L'accord définitif de l'ABF n'interviendra qu'au vu des projets sur les différentes faces vues avant/après, avec intégration du bâti environnant dans le champ de vision (ex. photo-montages, etc.) pour pouvoir apprécier leur impact visuel. »

- 4 artistes ont répondu et leurs esquisses seront présentées, courant février, à l'ABF.

### 👉 Alexandre BERETTA :

«Ma démarche artistique pour cet appel à projet est de décorer les containers à poubelle en les transformant en véritables oeuvres d'art à l'aide de représentations en peinture de matériaux nobles (tels que le marbre et le bois). Afin d'inciter les gens à mettre dans les poubelles et à trier, rendre ce geste censé être normal en geste noble et distingué tout comme les statues représentées».



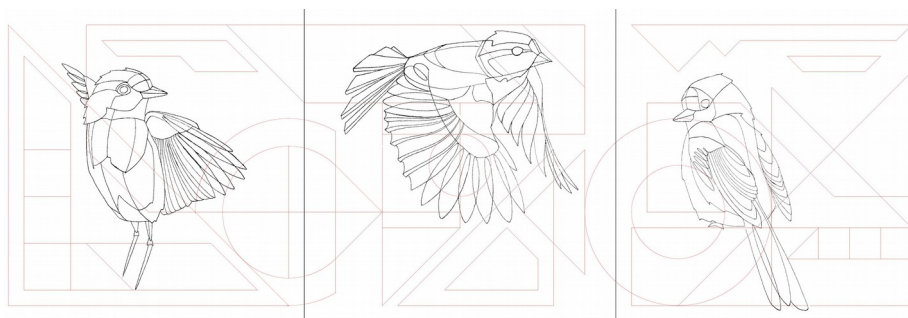
Antoine Barse.



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



« Nous sommes un couple d'artiste peintre muraliste. Notre univers commun est une équation de formes et de couleurs très graphiques, qui conjugue la lettre et son traitement géométrique à la manière d'ACTION avec les formes épurées et figuratives de KAT. Dans le cadre de ce projet, nous désirons faire voyager le public. L'objectif est de camoufler cet aménagement disgracieux et d'inviter les usagers à s'évader en suivant le chemin des oiseaux. Les lignes géométriques vont se déployer sur l'ensemble des containers et des oiseaux vont s'incorporer dans la composition graphique. Le nuancier prévu est moderne mais pas tape à l'oeil afin de respecter l'architecture environnante. Nous avons choisi de développer notre sujet sur une espèce animale que l'on est habitué à voir en ville afin que cette composition s'intègre plus facilement dans les lieux. »



### ➤ Thomas OBATON aka Zéso :

« Je suis un artiste originaire de l'agglomération lyonnaise. Issu de la scène graffiti, j'évolue dans ce milieu depuis plus de 25 ans. Je suis parti vivre à New-York pendant 10 ans, période durant laquelle j'ai pu participer à de nombreux projets publics et privés. Cette expérience m'a permis de perfectionner mon style basé sur l'originalité des compositions et le souci du détail. Aujourd'hui, mon travail se partage entre la création de toiles en atelier et la conception/réalisation de fresques murales.

Ma manière de travailler un projet est toujours la même, je ne réalise pas d'esquisse préparatoire. Je privilégie une approche basée sur la spontanéité. Ma démarche consiste à m'imprégner de l'atmosphère du site et à m'adapter au support.

Idées à reprendre : Maison en colombage ; Moutarde ; Porte Guillaume ; Parc Henry Darcy ; Blason de Dijon ; Armoiries de la Bourgogne ; Chouette de Dijon ; Tuiles vernissées de Bourgogne ; Vins de Bourgogne... »

Photo montage rue Vaillant



Photo montage rue Jeannin



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



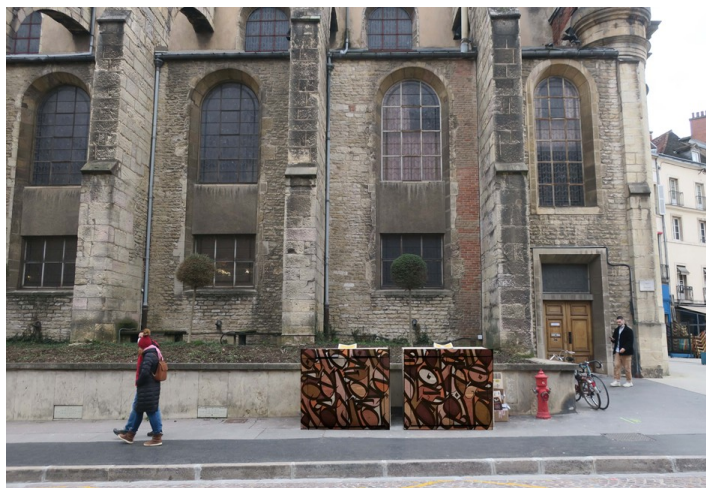
📍 Emmanuel ODORICO et Drika CHAGAS :

La présente proposition se compose des croquis réalisés par les artistes Drika Chagas et Manu.O pour la conception de fresques sur les containers à poubelles situés dans les Rue Jeannin et Rue Vaillant. Depuis quatre ans, le duo développe des projets de collaboration et des peintures avec un mélange de **personnages** et de **calligraphies urbaines**.



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*





*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## \* Projet de participation à la rénovation de la bagagerie de l'Accueil de jour situé rue des Corroyeurs (14 000 €)

### Pour mémoire :

- **Dès septembre 2019** : Suite à différents benchmark dans d'autres villes, il s'avère qu'installer des caissiers solidaires sur le territoire dijonnais n'est pas judicieux. La ville de Dijon a missionné la SDAT pour travailler avec les personnes en rues et celles-ci sont connues et identifiées. La solution la plus adaptée est de trouver une solution avec l'Accueil de jour existant.
- **Le 18 février 2020** : La SDAT présente ses missions et les travaux de rénovation de l'Accueil de Jour situé rue des Corroyeurs aux membres de la commission de quartier. L'accueil de jour a pour projet de rénover la bagagerie existante (elle est trop petite et permet à une quinzaine de personnes d'y déposer leurs affaires) en la déplaçant dans la cour intérieure. Dans le même temps, une nouvelle douche sera créée et un bureau déplacé. Les membres décident de participer aux travaux de rénovation de l'Accueil de jour en participant à la construction de cette nouvelle bagagerie qui permettra à une trentaine de personnes de déposer ses affaires. Le principe d'aide aux SDF est respecté sur le fond.
- **Jun 2020** : Le projet d'installer une borne de stretchage dans le centre-ville est abandonné et le reliquat de 6 000€ est basculé sur ce projet. La somme globale est désormais de 14 000 €.

### Aujourd'hui :

Eu égard à la situation sanitaire, le passage des ouvriers pour les devis prend du temps. Un dossier de déclaration préalable a été déposé auprès du service Urbanisme de Dijon Métropole et les travaux de rénovation devront être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France. Compte tenu des dernières évolutions du dossier, les travaux qui seront finalement effectués dans l'attente de la rénovation concernent uniquement la douche supplémentaire. Le financement de la bagagerie est donc suspendu tant que les travaux de rénovation ne seront pas terminés. Le budget alloué à ce projet sera reporté le moment venu.

**Charles AVENA**, administrateur à la SDAT, ajoute que, dans un premier temps, le projet de rénovation de l'Accueil de jour est entièrement repris en commençant par la création d'une cabine de douche et de sanitaires. De plus il souligne que les administrateurs ont été sensibles à la décision de la commission de quartier centre-ville de participer aux travaux de rénovation de la bagagerie.

## Appel à projets 2021



**Nathalie KOENDERS** rappelle que l'ensemble des habitants peut déposer un projet pour l'année 2021. Il n'y a pas eu d'appel à projets en 2020 qui a été une année blanche.

Depuis 2008, les neuf commissions de quartier disposent chacune d'un budget participatif de 40 000 euros par an pour soutenir les propositions citoyennes. **357 projets ont vus le jour en 11 ans** : boîtes à livres, compostage partagé, fresques, réaménagement de square, parcours sportifs...

Pour être dans le cadre du budget participatif, le projet doit répondre à 3 critères :

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



- ✗ Satisfaire un **motif d'intérêt général**, apporter une plus-value au quartier ou à la ville dans son ensemble
- ✗ Correspondre aux **compétences municipales**
- ✗ **NOUVEAUTÉ POUR 2021** : cette année, le règlement s'assouplit, les projets peuvent **relever des dépenses d'investissement** (rénovation de bâtiment ou mise en valeur de l'espace public) **comme des dépenses de fonctionnement pour laisser place à la concrétisation de nouveaux projets culturels, éducatifs, sociaux et solidaires.**

**Nathalie KOENDERS** revient sur la fête de quartier du centre-ville. Elle pourrait, grâce à ce budget de fonctionnement, évoluer en lien avec différentes associations.

Les idées des Dijonnaises et des Dijonnais, après étude de faisabilité par les services municipaux, sont réparties en 4 catégories : **réalisable, non-réalisable, déjà prévu et hors cadre** puis sont présentées aux membres des commissions de quartier qui voteront pour leur(s) projet(s) préféré(s) à hauteur de l'enveloppe de 40 000 euros.

Le conseil municipal les validera ensuite avant leur réalisation.

## CALENDRIER 2021

15 février au 31 mars	<b>Appel à projet</b> ouvert à tous les Dijonnais <a href="http://jeparticipe.dijon.fr">jeparticipe.dijon.fr</a>
Février/mars/avril	<b>Étude et chiffrage</b> par les services concernés
Mai/juin	<b>Hiérarchisation et vote</b> par les membres des commissions de quartier
Juin	<b>Validation en conseil municipal</b>
Septembre	Mise en place des <b>groupes de travail</b> avec les habitants

**Une large communication sera proposée :**

- ✗ Communiqué de presse organisé en amont de l'appel à projets.
- ✗ Communication dans le magazine municipal Dijon mag.
- ✗ Journaux Électroniques de la ville de Dijon,
- ✗ Campagne numérique : sites internet [dijon.fr](http://dijon.fr), [jeparticipe.dijon.fr](http://jeparticipe.dijon.fr), newsletter hebdomadaire et capitale verte ; réseaux sociaux
- ✗ Affichage urbain
- ✗ Campagne radio

**Charles AVENA** demande si le financement d'un projet de budget participatif peut s'étaler sur plusieurs années ?

**Nathalie KOENDERS** répond que cela n'est pas souhaitable. En effet, nonobstant les contraintes budgétaires à respecter, les membres viennent de renouveler leur mandat pour une année.



### III – TEMPS D'ÉCHANGE

**Charles AVENA** revient sur son expérience dans les commissions de quartier et constate qu'elles ont évolué sur le plan de l'état d'esprit mais aussi sur le travail qui y ait réalisé. Depuis 2002, il a été tiré au sort deux fois en tant qu'habitant et une fois au titre des associations.

**Nathalie KOENDERS** dit que l'état d'esprit vient du travail effectué par les services de la Ville de Dijon mais aussi des habitants qui portent la commission de quartier. C'est un tout et c'est le résultat d'un travail collectif.

**François BELORGEY** souligne la présence de nombreux membres et est ravi de cet engouement.

**Alice HUSSAMI** revient sur :

1- Le projet de convention citoyenne :

Selon elle, les commissions de quartier pourraient être des lieux de consultation qui « font vivre le projet municipal ». En effet, l'équipe municipale est élue sur un programme dont le fond ne peut être débattu en commission de quartier. Elle se pose les interrogations suivantes : « comment fait-on vivre ce projet municipal » ? Est-il nécessaire de recréer des instances plutôt que d'utiliser l'existant ? N'ayons pas peur d'arrêter certaines choses pour en laisser vivre d'autres. Dans le cadre de cette nouvelle mandature, les commissions de quartier, telles qu'elles existent, doivent peut être laisser leur place à de nouvelles instances ?

Selon **Nathalie KOENDERS**, le champ des possibles sera ouvert lors de la consultation sur l'évolution de la participation citoyenne au sein de la ville. Néanmoins, de nombreux membres sont très attachés aux commissions de quartier. Il existe déjà des outils qui correspondent à des publics différents : Les réunions budget présentées par Monsieur le Maire, les réunions sur le thème de la tranquillité publique avec le Procureur de la République, la plateforme participative... sont d'autant de moyens de participation. Il ne s'agira pas de multiplier les dispositifs ni de supprimer l'existant mais de repenser globalement la question de la participation et supprimer les outils qui ne fonctionnent plus n'est pas exclu.

2- la campagne d'affichage des Amis de la terre au centre-ville :

Dans certains abris bus, sur des panneaux publicitaires, des affiches expliquent que les autorisations d'affichage vont changer en ville prochainement. Elle souhaiterait avoir des informations à ce sujet.

**Nathalie KOENDERS** explique que Le Règlement Local des Publicités Intérieures (RLPI) a été voté à l'échelle de la Métropole pour limiter la pollution visuelle. Avec ce nouveau règlement, les panneaux 4x3 qui se trouvent parfois dans des propriétés privées (ex : garage Citroën, boulevard de St Exupéry), seront interdits. Mais l'application de ce règlement doit être mesuré. En effet, en contrepartie, les riverains perçoivent une somme qui souvent les aide financièrement. De plus, la petite publicité est toujours autorisée dans le secteur sauvegardé car elle reste un moyen pour les commerçants, les artisans de se faire connaître.

*Elle propose de donner aux membres des informations plus complètes sur le RLPI avec le compte rendu de la commission de quartier.*

**Jean-Jacques VERPILLOT** siège dans la commission de quartier centre-ville depuis 2008. Selon lui, ceux qui s'investissent sur le long terme sont ceux qui souhaitent travailler dans l'intérêt général. A l'inverse, ceux qui viennent pour résoudre un problème personnel ne restent pas. Ils sont d'ailleurs remplacés au bout de trois absences non excusées. Il termine en précisant qu'il ne faut pas privilégier le tout numérique car des personnes n'y ont pas accès.

**Nathalie KOENDERS** répond que la ville ne doit rien exclure. Certaines personnes ne s'engagent pas ou plus car elles ne se retrouvent pas dans ce qui est proposé. C'est pourquoi, il faut savoir s'adapter, se remettre en question. S'engager pour trois ans, venir le soir... c'est compliqué pour certaines familles. Les modes de vie évoluent. Même si les habitants se retrouvent autour d'un problème ou d'une thématique personnelle, en passant par la création d'une association, ils trouvent des solutions ensemble et, finalement, ils continuent de la faire vivre et partagent des moments conviviaux. C'est aussi une manière de créer du lien.

Les commissions de quartier créent du lien entre les habitants et les élus selon **François BELORGEY**.

**Dominique MARTIN GENDRE** ajoute que des projets de grande envergure tels que la piétonisation, la requalification de Fontaine d'Ouche... peuvent être présentés par des techniciens aux habitants. Les membres peuvent demander à bénéficier de ce type d'information.

**Nathalie KOENDERS** dit qu'il faut trouver le bon équilibre entre informations descendantes et temps d'échanges c'est pourquoi ce dernier avait été remis en point 1 de l'ordre du jour.

**Isabelle LARAQUE** souhaiterait que les associations puissent se présenter en commission de quartier car c'est intéressant. Elle rappelle que si les personnes reviennent en commission de quartier, c'est d'abord parce qu'elles sont très attachées à leur ville. Elle souligne également les belles plaques « ici commence la mer » qui suscitent des questions de la part des habitants.

**Nathalie KOENDERS** termine en précisant que les personnes commencent à s'investir dès lors qu'ils s'installent et fondent une famille, travaillent... car différents problèmes ou intérêts surgissent : moyens de transports, crèches... Alors que pour les étudiants, les plus jeunes, les attentes sont différentes.


**Nathalie KOENDERS** remercie les membres de la commission de quartier pour les échanges cordiaux.

**Nathalie KOENDERS**



Première Adjointe déléguée à  
la transition écologique, au climat,  
à l'environnement, à la tranquillité  
publique, à l'administration générale,  
Coprésidente élue de la commission  
de quartier Centre-Ville

**François BELORGEY**



Coprésident habitant de la  
commission de quartier  
centre-ville